

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00618 Numéro SIREN : 522 971 928 Nom ou dénomination : ZAMENHOF EXPLOITATION

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005427

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ROUTE DE ROMANS		26260 SAINT-DONAT SUR L'HERBASSE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 52297192800018		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 20	
		N-1 13 11 22 01 19	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété : *		CR	
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			

Certifié conforme
le représentant légal
Suzanne

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadeo

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.9.....1.0.7.....7.0.0.....)	DA	39 107 700	39 107 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 910 770	3 483 121
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	6 712 583	6 702 930
	Report à nouveau	DH		(40 022 500)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 161 391	47 229 322
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	204 215	127 456
TOTAL (I)		DL	66 096 658	56 628 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	45 300 381	2 998
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	83 437 891	48 851 326
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 305 338	431 645
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 812 102	8 709 764
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 127 033	6 384 006
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	148 982 746	64 379 739
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	215 079 404	121 007 769
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	127 852 746	64 379 739
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		108

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	17 704 679	FH		FI	17 704 679	15 810 121		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	17 704 679	FK		FL	17 704 679	15 810 121		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	1 599 056	450 342		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 986 245	61 379		
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 707 173	15 770 101		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	38 997 153	32 091 943	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	(1 379 455)	(1 557 381)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	19 876 714	6 666 943	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	401 173	460 327	
	Salaires et traitements*						FY	1 524 476	1 552 862	
	Charges sociales (10)						FZ	981 443	698 672	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	465 460	17 614	
			{ - dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	8	2 678	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 869 820	7 841 714	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 127 333	24 250 229	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	8 513 431	32 155 821	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		9 019	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		150 000	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	8 513 431	32 314 840	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	500 000	610 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 642 233		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	2 142 233	610 000	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 371 197	31 704 840		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 498 530	55 955 069		

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	674 877	5 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	102 600	885 381	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	777 477	890 381	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 675 799		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	375 460	888 893	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	76 758	40 095	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 128 017	928 988	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 350 540)	(38 607)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	4 986 600	8 687 140	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	48 288 061	65 297 164	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	32 126 670	18 067 842	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 161 391	47 229 322	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	8 500 300	32 155 821	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 986 245	10 139	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	17 707 156	15 770 083	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
		obligatoires	A9		
		dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		3 128 015		777 477	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

31/12/2020

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			Néant			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	125 447	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		]	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		]	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		]	KP	10 525	KQ		KR	39 025		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		]	KS		KT		KU			
	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX				
	Matériel de transport *					KY	173 321	KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	56 470	LC		LD				
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	240 317	LO		LP	39 025		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U	60 272 995	8V		8W	47 696 554	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	10 934 840			
TOTAL IV						LQ	60 272 995	LR		LS	58 631 394			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	60 638 759	ØH		ØJ	58 670 419			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	125 447	IX	125 447		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	49 550	MI	49 550		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport			IV		MP	160 700	MQ	12 621	MR	12 621		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	56 470	MU	56 470		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III				IY		NG	160 700	NH	118 642	NI	118 642		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations				IØ		ØX	3 029 325	ØY	104 940 225	ØZ	104 940 225	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	10 934 840	2G	10 934 840			
TOTAL IV				I3		NJ	3 029 325	NK	115 875 065	2H	115 875 065			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	3 190 025	ØL	116 119 153	ØM	116 119 153			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	125 447	PF		PG		PH	125 447
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	2 662	PW	6 949	PX		PY	9 611
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	26 177	QI	11 472	QJ	25 028	QK	12 621
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	56 470	QM		QN		QO	56 470
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	85 309	QV	18 421	QW	25 028	QX	78 702
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	210 757	ØP	18 421	ØQ	25 028	ØR	204 149

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL	76 758		NM			NO	76 758					NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	76 758	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	76 758				NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	76 758	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	76 758						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				1 961 795	Z9	447 039	Z8	1 514 756	
Primes de remboursement des obligations					SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	127 456	TM	76 758
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	127 456	TS	76 758
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	1 466 000	TY	500 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 593 456	UB	576 758
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	500 000	UH
		- exceptionnelles	UJ	76 758	UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN	
	Prêts (1) (2)			UP	10 934 840		UR	10 934 840		US	
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	4 857 096		4 857 096				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	14 249		14 249				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	4 834 374		4 834 374				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 040 681		1 040 681				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	91 428		91 428				
	Groupe et associés (2)			VC	32 846 251		32 846 251				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	326 860		326 860				
	Charges constatées d'avance			VS	204 130		204 130				
	TOTAUX			VT	55 149 909		VU	55 149 909		VV	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	10 934 840						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	45 300 381		24 170 381		21 130 000			
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5		5						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 305 338		10 305 338						
Personnel et comptes rattachés		8C	654 155		654 155						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	723 204		723 204						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	187		187					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 332 872		1 332 872					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	101 683		101 683					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	83 437 887		83 437 887						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 127 033		7 127 033						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	148 982 746		VZ	127 852 746		21 130 000			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	59 830 000		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	15 000 000		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ZAMENHOF EXPLOITATION						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0							
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA		16 161 391	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE		194		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	194						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	46 444		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW		46 469		
	Amendes et pénalités		WJ	25		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		4 986 600		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)								I8				
			- imposées au taux de 0 %								ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ		3 692 154		
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3					
						TOTAL I				WR		24 886 808			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT					
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		34 632			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV				
											WH				
											WP				
											WW				
											XB				
											I6				
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WZ					
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													
		Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	102 137		)		XA		8 397 603		
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX					
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
	Majoration d'amortissement *										XD				
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA						
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC						
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dé gagée par le report en arrière du déficit		ZI			XG		227 554			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				XH		8 659 789			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		bénéfice (I moins II)		XI	16 227 019				XJ				
		{		déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	16 227 019				XO				

ZAMENHOF EXPLOITATION

Société par actions simplifiée au capital de 39 107 700 euros

Siège social : Route de Romans

SAINT DONAT SUR L'HERBASSE (26260)

522 971 928 RCS ROMANS

AFFECTATION du RESULTAT de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020

par décision de l'associée unique
du 10 mai 2021

QUATRIEME DECISION

L'associée unique, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 16 161 390,59 euros, en totalité au comptes « autres réserves ».

Pour satisfaire aux dispositions légales, l'associée unique prend acte :

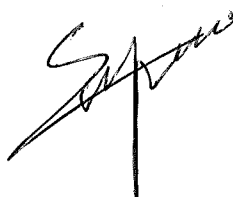
1°) que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8% perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoute 17,2% de prélèvements sociaux, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

2°) qu'il a été procédé au titre des trois derniers exercices aux distributions suivantes de dividendes :

	Dividendes/action
Exercice clos le 31 décembre 2019	20,46 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	4,40 €
Exercice clos le 31 décembre 2017	2,63 €

3°) que les dividendes versés au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 étaient éligibles au titre de l'impôt sur le revenu à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2 ° du Code Général des Impôts.

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente





ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

73 Rue François Mermet
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

CRC

36 rue Paul Henri Charles Spaak
26000 VALENCE

ZAMENHOF EXPLOITATION

Siège social : Route de Romans – 26260 SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39 107 700 euros

522 971 928 RCS ROMANS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ZAMENHOF EXPLOITATION

Siège social : Route de Romans - 26260 SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
Société par Actions Simplifiée au capital de 39 107 700 euros
522 971 928 RCS ROMANS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associée unique de la société ZAMENHOF EXPLOITATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ZAMENHOF EXPLOITATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe. Concernant ce test de dépréciation, nos travaux ont notamment porté sur la vérification des conditions de la réalisation de ce test, l'analyse de la cohérence des hypothèses retenues et l'assurance que la note de l'annexe donne une information complète et appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

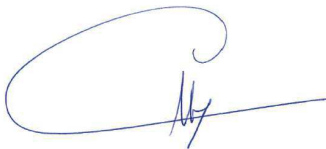
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

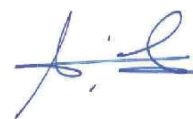
Fait à Tassin La Demi-Lune et Valence, le 30 avril 2021

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT



Olivier ARTHAUD

CRC



Gabriel POLONY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 215 079 404.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 17 704 679.34 Euros et dégageant un bénéfice de 16 161 390.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Cependant, l'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Cet état de crise étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire a généré un report des échéances de loyer de crédit-bail et de location longue durée pour un montant global de 15 M€, dette inscrite au bilan consolidé.

En date du 16 janvier 2020, le groupe Jacky Perrenot, a été acquis par Zam Direction, nouvelle société créée à cet effet, dans le cadre d'une transmission du groupe au management et de l'entrée au capital de deux fonds d'investissement : SIPAREX et EMZ PARTNERS.

Cette opération a notamment pour conséquence la fin du groupe d'intégration fiscale dont la société tête de groupe était la société Zamenhof Exploitation à effet du 31 décembre 2020. Le premier exercice du nouveau groupe fiscal, ayant pour société mère, la société Zam Direction sera clos le 31 décembre 2021.

En janvier 2020, le groupe Zamenhof Exploitation a pris le contrôle du groupe Le Calvez représentant un chiffre d'affaires consolidé de 110 M€ au 31 décembre 2019.

Le groupe a acquis, sur l'exercice 2020, les parts minoritaires restantes dans les filiales qui étaient déjà consolidées globalement l'exercice précédent.

En février 2020, le groupe a acquis 100% de la société Transports M. Mendy renommée Perrenot Gascogne.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les sociétés Zam Croissance et Zam Croissance Plus, au capital de 500 000 euros chacune, ont été créées en décembre 2020 et sont détenues à 100% par le groupe. Ces deux filiales n'ont pas d'activité sur l'exercice 2020.

Le groupe a cédé en décembre 2020 l'ensemble des titres qu'elle détenait dans le capital de la société Perrenot Entreposage.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014 à jour du règlement ANC 2018-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

TITRES DE PARTICIPATION :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Pour chaque titre de participation, une valeur d'usage est déterminée selon les cas sur la base de l'actif net ré-estimé ou sur la base de la rentabilité. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Elles sont constituées en fonction des procès et litiges en cours existant au 31 décembre 2020, dès lors que ceux-ci devraient donner lieu à un décaissement de ressources sans contrepartie équivalente.

RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel est composé d'événements ou transactions distincts des activités ordinaires de la société.

INTEGRATION FISCALE :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La société ZAMENHOF EXPLOITATION est la mère intègrante pour bénéficier du régime d'intégration fiscale applicable à l'ensemble des filiales détenues à plus de 95%.

Les reports déficitaires utilisés éventuellement par ZAMENHOF EXPLOITATION seront, dans la mesure du possible, restitués ultérieurement aux filiales dès leur situation fiscale bénéficiaire.

Le groupe fiscal a présenté pour l'exercice, le résultat d'ensemble suivant en euros :

Résultat fiscal groupe : 29 017 180 €

Impôts à charge : 9 251 498 €

Imputation des CI : 93 023 €

CASH POOLING :

Notre Groupe a mis en place durant l'exercice 2014, une gestion centralisée de la trésorerie (cash pooling) avec le CIC-Lyonnaise de banque.

Le 5 janvier 2016, notre groupe a mis également en place une gestion centralisée de la trésorerie avec le LCL.

En juin 2017, nous avons fait la même opération avec le Crédit Agricole Centre Est.

En juin 2020, nous avons étendu cette opération à la banque ARKEA.

Ce système permet de centraliser automatiquement les flux des comptes bancaires du CIC; LCL; CACE et ARKEA sur un nouveau compte centralisateur (miroir) consolidé au niveau de la société centralisatrice ZAMENHOF EXPLOITATION.

Au 31/12/2020, l'effet centralisateur porte sur un solde débiteur de 669 215.85 € présenté en "autres créances" et un solde créditeur de 50 815 296.64 euros présenté dans le poste " emprunts et dettes financières diverses ".

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	125 447		
Installations générales agencements aménagements des constructions	10 525		39 025
Matériel de transport	173 321		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 470		
TOTAL	240 317		39 025
Autres participations	60 272 995		47 696 554
Prêts, autres immobilisations financières			10 934 840
TOTAL	60 272 995		58 631 394
TOTAL GENERAL	60 638 759		58 670 419

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			125 447	125 447
Installations générales agencements aménagements constr.			49 550	49 550
Matériel de transport		160 700	12 621	12 621
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 470	56 470
TOTAL		160 700	118 642	118 642
Autres participations		3 029 325	104 940 225	104 940 225
Prêts, autres immobilisations financières			10 934 840	10 934 840
TOTAL		3 029 325	115 875 065	115 875 065
TOTAL GENERAL		3 190 025	116 119 153	116 119 153

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	125 447			125 447
Installations générales agencements aménagements constr.	2 662	6 949		9 611
Matériel de transport	26 177	11 472	25 028	12 621
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 470			56 470
TOTAL	85 309	18 421	25 028	78 702
TOTAL GENERAL	210 757	18 421	25 028	204 149

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 949				
Matériel de transport	11 472				
TOTAL	18 421				
TOTAL GENERAL	18 421				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		1 961 795	447 039	1 514 756

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	127 456	76 758			204 215
TOTAL	127 456	76 758			204 215

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 466 000	500 000			1 966 000
TOTAL	1 466 000	500 000			1 966 000
TOTAL GENERAL	1 593 456	576 758			2 170 215
Dont dotations et reprises					
financières		500 000			
exceptionnelles		76 758			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	10 934 840	10 934 840	
Autres créances clients	4 857 096	4 857 096	
Personnel et comptes rattachés	14 249	14 249	
Impôts sur les bénéfices	4 834 374	4 834 374	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 040 681	1 040 681	
Divers état et autres collectivités publiques	91 428	91 428	
Groupe et associés	32 846 251	32 846 251	
Débiteurs divers	326 860	326 860	
Charges constatées d'avance	204 130	204 130	
TOTAL	55 149 909	55 149 909	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 934 840		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	45 300 381	24 170 381	21 130 000	
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 305 338	10 305 338		
Personnel et comptes rattachés	654 155	654 155		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	723 204	723 204		
Impôts sur les bénéfices	187	187		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 332 872	1 332 872		
Autres impôts taxes et assimilés	101 683	101 683		
Groupe et associés	83 437 887	83 437 887		
Autres dettes	7 127 033	7 127 033		
TOTAL	148 982 746	127 852 746	21 130 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 830 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 000 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	17.1000	1 521 000	766 000		2 287 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciel	125 447	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

A l'exception des biens d'occasion dont les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et sur la durée de vie restant à courir.

Catégorie	Mode	Durée
Materiel informatique	linéaire	1 an
Matériel industriel (occasion)	linéaire	1 an
Véhicules transport (occasion)	linéaire	1 à 3 ans
Véhicules légers (occasion)	linéaire	1 à 4 ans
Materiel de bureau	linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	724 572
Autres créances	418 288
Total	1 142 860

Détail des produits à recevoir

	Montant
clients factures à établir	724 572
RRR à obtenir	320 652
CET CVAE	83 710
formation prof	5 394
taxe apprentissage	800
etat produit à recevoir	1 524
produits à recevoir (remb assurance)	6 208
Total	1 142 860

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 854 645
Dettes fiscales et sociales	843 398
Autres dettes	705 410
Total	10 873 833

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
interets courus	87 323
Interets courus emprunts	383 058
fournisseurs factures non parvenues	8 854 644
Prov CP	105 247
Prov gratification	250 000
prov sur CP	38 942
CAP charges sur organisme sociaux	398 679
ORGANICS	50 000
RRR a accorder	705 410
TVS à payer	194
impots sur dividendes	336
Total	10 873 833

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	204 130
Total	204 130

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
sur charges d'exploitations	204 130		
Total	204 130		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Total	14

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	23 498 530	4 986 600
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 350 539	
Résultat comptable (hors participation)	21 147 990	4 986 600

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions		80 000
Autres engagements donnés :		50 653 000
Après du CIC (garantie de paiement étranger)	4 823 000	
Après de la BNP Caution solidaire	1 000 000	
Après du pool bancaire	44 830 000	
Total (1)		50 733 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

aupres du pool bancaire	44 830 000
Total	44 830 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	86 465
Engagement total		86 465

Hypothèses de calculs retenues

En 2020, les IFC de ces sociétés ont été calculés en externe :

Méthode de calcul à méthode prospective des unités de crédits projetées

Date d'évaluation à 31/12/2020

Taux d'actualisation à 0,77%

Tableau de mortalité à table réglementaire TH/TF 00-02.

Départ à l'initiative du salarié

Age de départ à la retraite à 65 ans

Turnover à 8% par an

Convention collective nationale à Prestataire de services

Taux de charges sociales "Employés administratifs" à 28,15%

Taux de charges sociales "Profession intermédiaire" à 38,49%

Taux de charges sociales "Autres cadres" à 47,40%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
HIGHWAY	SAS	43 500 000	26260 Saint donat

Notre société est également consolidée par intégration globale par la Holding HIGHWAY, SAS au capital de 43 500 000 euros, sise 27 rue Marbeuf 75008 Paris.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- autres produits soumis exceptionnels	674 877	7718000
- produits cession immo parc exo	93 000	77512200
- produits cession immo financières	9 600	77530001
Total	777 477	
Charges exceptionnelles		
- autres charges exceptionnelles	2 675 798	67180000
- vnc parc cedées	135 672	67522200
- vnc immo financières	100	67530001
- charges exceptionnelles diverses	239 688	67880000
- dotation amortissement exceptionnels	76 758	68760000
Total	3 128 016	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
sur garage	9 643
sur litiges	14 807
sur charges diverses	1 961 795
Total	1 986 245

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brut comptable des titres détenus	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice	Résultat comptable du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
AB HOME by JP	600 000,00	2 147,00	100,00%	550 001,00	6 999 497,00	353 807,16	0,00
FORMATE CENTRE	11 200,00	-67 396,00	50,00%	15 600,00	0,00	-55 338,00	0,00
LA FLECHE BRESSANE	604 800,00	4 014 001,00	100,00%	4 999 884,19	8 037 043,43	18 934,93	130 032,00
OPT INTERIM	100 000,00	1 077 438,00	100,00%	100 000,00	13 870 497,00	37 342,55	0,00
PERRENOT AIX	800 000,00	-84 594,00	100,00%	800 000,00	7 107 149,00	94 387,57	0,00
PERRENOT ARMOR	50 000,00	285 409,00	100,00%	395 750,00	5 026 134,00	108 894,64	60 000,00
PERRENOT AUVERGNE	200 000,00	249 258,00	100,00%	200 000,00	8 680 638,00	48 284,86	0,00
PERRENOT BEKEART	600 000,00	1 254 952,00	100,00%	600 000,00	18 150 286,00	105 394,85	80 040,00
PERRENOT BELFORT	500 000,00	1 110 693,00	100,00%	500 000,00	10 880 307,11	86 337,23	65 000,00
PERRENOT BESANCON	72 500,00	1 727 643,00	100,00%	38 140,00	18 638 934,00	69 239,50	0,00
PERRENOT BETON	550 000,00	707 586,00	100,00%	550 000,00	11 582 266,00	-32 814,30	25 000,00
PERRENOT BISSON	300 000,00	7 305,00	100,00%	534 910,00	200,00	2 486,49	0,00
PERRENOT BONNAFOUX	16 520,00	1 567 740,00	100,00%	3 054 251,63	13 231 730,77	67 235,18	200 718,00
PERRENOT BORDEAUX	170 000,00	164 416,00	100,00%	170 000,00	5 171 646,00	-21 344,34	100 000,00
PERRENOT BREIZ'ILE	45 734,71	182 370,29	100,00%	149 930,00	1 648 713,00	34 799,52	40 005,00
PERRENOT BRIGNOLES	150 000,00	394 585,00	100,00%	150 000,00	8 927 455,00	64 766,13	0,00
PERRENOT BUCHACA	300 000,00	787 346,00	100,00%	300 000,00	17 298 428,00	106 224,50	0,00
PERRENOT CAGNY	150 000,00	115 916,00	100,00%	150 000,00	3 879 644,04	66 245,01	0,00
PERRENOT CHAMPAGNE	100 000,00	230 898,00	100,00%	100 000,00	6 022 158,00	15 526,97	0,00
PERRENOT CHEVALLIER	1 000 000,00	366 176,00	100,00%	1 000 000,00	20 891 560,61	67 691,12	200 000,00
PERRENOT CHOLET	1 500 000,00	-1 105 753,00	100,00%	1 500 000,00	3 585 399,57	-4 276,66	0,00
PERRENOT COLOMIERS	150 000,00	266 853,00	100,00%	150 000,00	8 757 221,00	134 453,90	0,00
PERRENOT CONTAINERS	300 000,00	216 720,00	100,00%	300 000,00	6 075 638,00	46 801,26	0,00
PERRENOT DENAIN	271 600,00	1 056 242,00	100,00%	323 996,91	17 059 584,00	98 317,53	55 678,00
PERRENOT DISTRIBIKE	300 000,00	477 768,00	100,00%	300 000,00	16 301 302,40	-335 545,45	500 010,00
PERRENOT DISTRI MEUBLES	1 050 000,00	-581 965,00	100,00%	1 450 760,00	12 976 965,97	-583 724,64	0,00
PERRENOT FOS	250 000,00	254 637,00	100,00%	250 000,00	6 223 768,76	11 424,74	0,00
PERRENOT FOURCHET	540 000,00	508 986,00	100,00%	468 013,33	12 767 902,00	41 113,28	0,00
PERRENOT FOURCHET NOVES	320 000,00	45 996,00	100,00%	320 000,00	16 727 291,00	52 830,58	0,00
PERRENOT GERZAT	800 000,00	1 358 696,00	100,00%	1 138 324,00	12 045 780,38	852 476,94	193 750,00
PERRENOT GRASSE	400 000,00	301 860,00	100,00%	322 019,50	13 493 905,00	299 711,63	0,00
PERRENOT HERSAND	1 200 000,00	1 673 565,00	100,00%	1 200 000,00	40 552 081,40	64 928,40	55 020,00
PERRENOT INDUSTRIES	10 000,00	57 756,00	100,00%	29 026,29	3 700 261,00	-45 815,08	10 000,00
PERRENOT JONAGE	400 000,00	493 513,00	100,00%	361 019,50	21 207 836,00	46 777,49	0,00
PERRENOT JT LOGISTIC	40 000,00	349 363,00	100,00%	262 032,53	4 837 503,00	124 270,62	323 250,00
PERRENOT JURA	1 365 000,00	2 783 659,00	100,00%	2 999 891,00	19 323 324,08	360 498,36	180 000,00
PERRENOT JURA SERVICES	20 000,00	317 808,00	100,00%	20 000,00	1 560 268,90	126 745,69	0,00
PERRENOT LE CALVEZ ARGENTAN (EX P. KORDEX)	708 000,00	22 701,00	100,00%	1 795 505,70	4 375,00	21 257,74	521 000,00
PERRENOT LE CALVEZ MONTAUBAN (EX. P.LE HAVRE)	700 000,00	18 483,00	100,00%	700 000,00	20 066,00	-23 465,17	0,00
PERRENOT LEMONNIER	136 320,00	3 830 719,00	100,00%	6 003 420,15	15 589 969,00	244 291,18	202 208,00
PERRENOT LIMOGES	500 000,00	1 535 086,00	100,00%	1 964 411,65	11 458 094,00	503 323,94	720 000,00
PERRENOT LORRAINE	300 000,00	1 487 511,00	100,00%	300 000,00	25 814 140,00	39 792,64	50 010,00
PERRENOT LYON	150 000,00	5 790,00	100,00%	149 940,00	184 224,00	-9 257,29	0,00
PERRENOT MONTMORILLON	173 000,00	118 389,00	100,00%	173 000,00	3 564 230,00	76 129,55	0,00
PERRENOT MUNSTER	500 000,00	884 712,00	100,00%	500 000,00	14 369 072,00	50 562,48	75 000,00
PERRENOT NANTES	600 000,00	2 950 419,00	100,00%	3 705 562,10	13 753 534,00	-126 319,30	0,00
PERRENOT NARBONNE	400 000,00	90 874,00	100,00%	322 019,50	10 741 975,00	-17 380,97	0,00
PERRENOT NORMANDIE	300 000,00	558 836,00	100,00%	300 000,00	16 413 034,00	29 138,01	0,00
PERRENOT PARIS	360 000,00	368 915,00	100,00%	364 996,67	16 393 119,00	76 118,24	0,00
PERRENOT PICARDIE	100 000,00	26 584,00	100,00%	100 000,00	2 791 233,88	12 216,07	100 000,00
PERRENOT PITHIVIERS	200 000,00	124 227,00	100,00%	200 000,00	4 124 305,00	88 214,59	50 000,00
PERRENOT COGNAC	1 060 181,00	-409 028,00	100,00%	600 038,60	8 913 902,00	55 970,07	0,00
PERRENOT RENNES	300 000,00	1 697 347,00	100,00%	91 041,80	14 335 508,17	186 597,11	290 000,00
PERRENOT METZ (ancienn. P.RIOM)	500 000,00	-20 699,00	100,00%	500 000,00	0,00	-6 030,79	0,00
PERRENOT RIVE DE GIER	300 000,00	129 716,00	100,00%	217 027,67	9 609 955,00	3 999,14	15 000,00
PERRENOT ROBINEAU	1 022 500,00	1 561 215,00	100,00%	1 075 005,43	14 612 552,00	373 318,46	250 103,50
PERRENOT ROGNAC	200 000,00	3 138,00	100,00%	200 000,00	3 884 355,00	-5 351,64	0,00
PERRENOT ROMANIA	35 081,00	2 171 558,00	100,00%	50 000,00	3 126 455,00	117 284,84	0,00
PERRENOT ROUEN	800 000,00	250 796,00	100,00%	800 000,00	7 732 614,44	139 775,95	0,00
ZAM FONCIER	100 000,00	-1 480 497,00	100,00%	100 000,00	3 440 087,00	-1 479 318,98	0,00
PERRENOT SALON DE PROVENCE	150 000,00	515 618,00	100,00%	150 000,00	10 293 348,00	32 334,89	0,00
PERRENOT SAVOIE	300 000,00	718 899,00	100,00%	243 687,67	16 597 010,00	96 272,93	0,00
PERRENOT SOLUTIONS	185 600,00	1 802 229,00	100,00%	3 682 186,21	13 960 774,60	-77 938,00	90 016,00
PERRENOT SOTRANDIS	300 000,00	577 937,00	100,00%	300 000,00	11 591 829,00	-58 135,76	0,00
PERRENOT ST QUENTIN	200 000,00	67 996,00	100,00%	200 000,00	3 440 487,00	46 427,78	40 000,00
PERRENOT SYNERGIES	500 000,00	-2 221,00	100,00%	500 000,00	9 043 369,68	-8 313,58	7 000,00
PERRENOT TFP	23 000,00	951 750,00	100,00%	3 865 091,00	8 948 841,33	167 969,10	0,00
PERRENOT TOULOUSE	400 000,00	193 224,00	100,00%	323 019,25	8 921 922,01	32 238,15	0,00
PERRENOT TRANSVALLEES	950 000,00	659 691,00	100,00%	3 304 960,00	9 299 834,00	-235 056,50	145 200,00
PERRENOT VAR	150 000,00	384 182,00	100,00%	150 000,00	5 356 093,00	77 471,04	0,00
PERRENOT VITROLLES	335 388,00	1 226 282,00	100,00%	2 507 835,00	11 021 106,00	92 005,33	0,00
PERRENOT VRAC (EX ANNECY)	60 980,00	344 363,00	100,00%	1 400 241,25	9 123 843,00	50 134,22	380 000,00
REL	500 000,00	-74 553,00	50,00%	250 000,00	70 794 393,19	107 666,00	0,00
SCI NEW CO IMMO	50 000,00	-4 845,17	50,00%	25 000,00	0,00	-7 684,93	0,00
STIS INTERNATIONAL	300 000,00	79 045,00	100,00%	1 414 166,68	3 817 203,77	47 455,57	190 000,00
ZAM INFORMATIQUE	100 000,00	289 415,00	100,00%	100 000,00	1 684 226,00	151 969,26	0,00
ZAM LEASE TRAILER	100 000,00	3 513 670,00	100,00%	100 000,00	10 925 318,00	3 488 536,14	468 000,00
CALIMMO	2 000,00	2 646 954,00	100,00%	905 271,00	362 263,00	2 646 755,00	238 480,00
LE CALVEZ SAS	6 123 872,00	16 279 651,00	100,00%	37 437 564,00	1 904 154,00	2 456 906,24	0,00
JULIVA	1 000,00	630 841,00	100,00%	14 522,00	220 044,00	630 251,00	0,00
PERRENOT GASCOGNE	5 542 072,00	-4 938 632,00	100,00%	433 663,37	12 148 642,00	-233 222,00	0,00
PERRENOT TGC	839 796,00	2 536 757,00	100,00%	5 318 558,00	16 840 236,00	1 426 080,00	1 392 500,00
SCI DE LA CROIX RIDOUEL	17 250,00	1 593 345,00	100,00%	355 645,00	155 620,00	1 592 793,00	0,00
SCI DE L'ARGENTANAIS	15 245,00	191 426,00	100,00%	226 524,00	60 330,00	188 418,00	0,00
SCI LES TITANS	60 000,00	3 111 022,00	100,00%	3 150 000,00	319 535,00	3 104 884,00	0,00
ZAM CROISSANCE	500 000,00	-311,00	100,00%	500 000,00	0,00	0,00	0,00
ZAM CROISSANCE PLUS	500 000,00	-316,00	100,00%	500 000,00	0,00	0,00	0,00
ZAM'LOC	300 000,00	461 843,00	100,00%	300 000,00	2 832 741,00	426 600,12	606 000,00
ZAM MAINTENANCE	50 000,00	32 374,00	100,00%	50 000,00	1 207 493,00	559,72	0,00
ZAM SERVICES	1 000 000,00	75 563,00	100,00%	1 000 000,00	8 551 415,00	31 365,12	0,00
ZAMENHOF RENT	98 800,00	6 283 609,00	100,00%	98 850,10	45 578 239,00	4 591 079,14	1 903 200,00